

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

### La conseillère municipale Michèle Demers quitte ses fonctions

**Mascouche, le 5 novembre 2024** – La conseillère municipale du district 1 de la Ville de Mascouche, Michèle Demers, annonce qu'elle quitte immédiatement ses fonctions en raison de défis liés à la conciliation, travail, vie personnelle et engagement politique.

« C'est avec un mélange d'émotion et de lucidité que je vous annonce ma démission de mes fonctions de conseillère municipale, à compter du 5 novembre 2024. Ce rôle, que j'ai eu l'honneur d'occuper, exige une énergie et une disponibilité constantes. Après trois années d'investissement sans relâche, je me rends compte que je ne peux plus accorder à ce poste toute l'attention qu'il mérite. En effet, après mûre réflexion, j'ai réalisé que les défis liés à la conciliation de ma vie professionnelle, familiale et personnelle sont devenus trop importants pour être compatibles avec les exigences de cette fonction. Mon engagement auprès de mes concitoyens a toujours été total, mais il est désormais essentiel pour moi de redéfinir mes priorités et de rétablir un équilibre de vie », explique Mme Demers.

« Je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance au maire, Guillaume, et à l'ensemble des membres du conseil municipal avec qui j'ai eu le grand privilège de travailler à faire progresser notre municipalité. Bien plus que des collègues, j'y ai découvert des gens engagés qui ont à cœur leur quartier et leur municipalité. Des gens avec qui il a toujours été possible de faire valoir ses opinions autour de la table du conseil, et ce dans le respect, l'ouverture et la confiance. Je remercie également les employés et l'équipe de direction de la Ville. J'ai eu l'immense privilège de travailler aux côtés de personnes profondément dévouées à servir la population de Mascouche. Je souhaite à notre belle ville de poursuivre son essor et de continuer à prospérer », ajoute-t-elle.

#### Réaction du maire de Mascouche

« Bien que j'aurais préféré voir Michèle compléter son mandat, je comprends et respecte sa décision. C'est une femme intègre qui refuse de faire les choses à moitié, ce qui est tout à son honneur. Nous lui sommes reconnaissants pour son apport à notre vie démocratique municipale et à



l'avancement de projets importants pour notre communauté. Elle peut notamment être fière d'avoir contribué au développement de la mobilité active et du plein air sur notre territoire. Son expertise en communication a également été un atout dans l'amélioration du service aux citoyens. En mon nom et celui des membres du conseil municipal, je remercie Michèle pour sa contribution à notre municipalité et je lui souhaite le meilleur des succès pour la suite », souligne le maire de Mascouche, Guillaume Tremblay.

### **District 1 : statu quo jusqu'en novembre 2025 et prise en charge par le maire**

Ce départ fait en sorte que le district 1 se retrouve sans conseiller municipal à moins d'un an des élections générales. Conformément à la loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, et dans un contexte de saine gestion des finances publiques, le statu quo sera maintenu d'ici au scrutin de novembre 2025. Dans un souci d'assurer une bonne représentativité des citoyens du district 1, c'est le maire Guillaume Tremblay, appuyé par son équipe de cabinet, qui prendra lui-même en charge les dossiers du district 1 et assurera les suivis auprès des citoyens du quartier. Ceux-ci peuvent communiquer avec lui à [district1@mascouche.ca](mailto:district1@mascouche.ca) ou par téléphone au 450.474.4133 poste 2901.

- 30 -

#### **Source**

Danny Franche  
Cabinet du maire  
Ville de Mascouche  
450.474.4133, poste 2903  
Cell. 514.641.3990  
[dannyfranche@mascouche.ca](mailto:dannyfranche@mascouche.ca)

